

3 | TROIS RÉPONSES À LA CRISE

Analyse [**JEAN DE MUNCK** | Philosophe et sociologue, Jean de Munck est Professeur ordinaire à l'UCLouvain]



Comment gérer la pandémie ? Que va-t-il se passer après elle ? D'aucuns pensent que la crise du coronavirus nous conduira spontanément à une prise de conscience vertueuse concernant les impasses de la globalisation anarchique. Ils rêvent d'une sortie de crise qui serait, d'un seul élan, une sortie du capitalisme dérégulé qui nous est imposé.

On peut douter de cet optimisme. Aucune sortie du capitalisme ne se profile à l'horizon. Et les tendances politiques autoritaires et populistes sont malheureusement immunes au coronavirus. Cette crise ne porte pas, en elle-même, une seule issue politique normale, automatique et rationnelle. Les démocraties vont être mises à rude épreuve, non seulement par la crise sanitaire mais aussi par la crise économique qui va suivre.

L'Europe n'est pas dépourvue d'expérience historique en matière de crises. Elle y a répondu, après 1945, par un modèle de complémentarité fonctionnelle entre État et capitalisme. L'architecture de l'État social peut, moyennant une courageuse reconstruction, inspirer une réponse originale à la crise contemporaine. L'économiste Eloi Laurent a raison quand il dit que « la leçon la plus utile de ce début de crise est aussi la plus universelle : l'État providence est l'institution stratégique du XXI^e siècle »¹. Cependant, l'État social n'est pas, loin s'en faut, le seul modèle de sortie de crise qui soit aujourd'hui disponible. Il est concurrencé par deux autres modèles, désormais dominants : le modèle autoritaire, et le modèle libéral-populiste.

1 Eloi Laurent, « Gare à l'épidémie de solitude », in *Le Monde*, 25 mars 2020, p. 29.

Le capitalisme autoritaire d'État

La première réponse à la crise est celle du *capitalisme autoritaire d'État*. Elle conjugue un mode de gouvernement autoritaire, centralisé avec un capitalisme offensif. C'est le cas, notamment, de la Chine ou de la Russie.

Face à la crise du Covid-19, ces pays renforcent le contrôle de l'espace public, font taire les voix discordantes, et prennent des mesures autoritaires. La crise sanitaire permet d'étendre et perfectionner des systèmes électroniques de surveillance, notamment de reconnaissance faciale, extrêmement intrusifs². L'appareil d'État est centralisé, bureaucratique et soutenu par une armée loyale. Face au coronavirus, ces régimes ne doivent pas improviser, comme les démocraties, l'« état d'exception », puisqu'ils mettent en œuvre l'exception étatique en toutes circonstances. Comme on le voit dans le cas, paradigmatique, de la Chine, la gestion brutale de la crise sanitaire sert particulièrement la propagande de ces régimes.

Héritage des régimes totalitaires du XX^e siècle, le contrôle de la société civile s'exerce sans médiation. Les appareils idéologiques d'État poussent les citoyens à subir leur sort sans broncher, et disciplinent la vie quotidienne selon les impératifs d'ordre et de productivité. Ce capitalisme d'État déploie de grands efforts pour s'emparer de parts de marché mondial, notamment sur les créneaux ouverts par la crise sanitaire (les masques, ou les médicaments, par exemple). Ils entendent bien profiter de la crise économique qui s'annonce pour étendre leur influence sur les institutions globales, concurrençant les occidentaux sur leur terrain privilégié : l'accumulation du capital.

Le libéral-populisme

La deuxième réponse est celle du *libéral-populisme*³. Elle est plus récente que la première, car elle n'a été élaborée qu'après 2008. Ce modèle

2 Par exemple, Mary Ilyushina, "How Russia is using authoritarian tech to curb coronavirus", CNN, 29 mars 2020; Florian Bieber, "Authoritarianism in the time of coronavirus", Foreign Policy, 30 mars 2020.

3 Cf. De Munck J., « La tentation libérale-populiste des Européens », Pour, 20 février 2018 (trad. esp. « La tentación liberal-populista de los Europeos », Democracia abierta, 2018).

s'impose depuis les victoires électorales de Trump aux États-Unis, en 2016, et de Bolsonaro au Brésil, en 2018.

Le rapport entre État et capitalisme y est reconstruit autour d'une réaffirmation du rôle de l'État (en quoi ce modèle se distingue nettement du néolibéralisme).

D'un côté, l'État reste formellement démocratique mais prend une allure autoritaire et féroce. Le bloc au pouvoir investit agressivement l'espace public médiatique, désigne en permanence des boucs émissaires. Il transforme les élections en plébiscites populaires autour de programmes centrés sur la défense de la souveraineté contre des ennemis internes et externes.

Cependant, au contraire du premier modèle, ce type de gouvernement ne cherche pas à contrôler directement la société civile. Il ne déploie pas une administration omni-compétente – bien au contraire, il détruit l'expertise et la capacité d'action des services publics. Il cherche plutôt à permettre aux *entreprises* de prendre le contrôle exclusif de la vie sociale. C'est pourquoi cet État autoritaire soutient, selon un paradoxe qui n'est qu'apparent, une très grande dérégulation économique, sanitaire, éducative, sociale, environnementale. Il ne cherche pas à maîtriser ou à remplacer les pouvoirs privés, mais plutôt à les exprimer et leur permettre de se déployer sans entraves, à tous les niveaux de la société.

Comme le premier, ce deuxième modèle peut prospérer et se développer à l'occasion de la crise du coronavirus. D'un côté, l'État mène tambour battant une politique des frontières étanches et de gestion policière de la sécurité publique. La crise est l'occasion rêvée de faire, une nouvelle fois, la publicité du « mur » supposé arrêter les migrants, et avec eux les virus. Tout en dénigrant systématiquement experts et intellectuels, il sature l'espace médiatique de discours confus et agressifs. D'un autre côté, la pandémie apparaît comme une occasion nouvelle de supprimer des régulations (droit du travail, de l'environnement, fiscal) entravant les entreprises.

On va donc voir se déployer le genre de politique observé après les ouragans Katrina (2005) et Harvey (2017) aux États-Unis. Il fut conceptualisé par

Naomi Klein sous le concept de « stratégie du choc »⁴. Elle consiste à transformer les désastres en occasions de renforcement du capitalisme. Un exemple ? Le « plan de relance corona » (mars 2020) ne vise pas à lancer un nouveau programme de soins et de prévention géré nationalement. Il est dévastateur pour les travailleurs américains et (ce qui reste de) la Sécurité sociale, mais extrêmement favorable aux entreprises. Simultanément, la Maison blanche vient de lever toute régulation environnementale sur son territoire, pour une durée indéterminée⁵. Il s'agit donc d'imposer, à la faveur de l'urgence, des solutions pro-libre marché, qu'on ne peut pas imposer dans des circonstances normales.

Une réponse ouest-européenne ?

La Turquie d'Erdogan représente un cas intéressant de mixage des deux modèles. Le dictateur a hérité d'un appareil d'État totalitaire qui l'incline vers le premier modèle, mais a adopté un style politique qui va clairement dans l'autre direction. Du côté européen aussi, cette dernière séduit les élites polonaises, hongroises, anglaises ou israéliennes. Elle aimante les partis d'extrême-droite en Flandre, en France, en Italie.

La fortune actuelle de l'un et l'autre modèles témoigne du fait qu'il n'est tout simplement plus possible de poursuivre le programme de réduction de l'État comme a cherché à le faire le néolibéralisme de 1990 à 2016. La puissance de l'État est réinvestie, non pas pour dépasser, mais pour sauver le capitalisme. Mais cela se fait au prix des libertés fondamentales, de la justice sociale, et de la délibération publique.

Une troisième option est cependant disponible. L'État social est né en Europe de la grande crise sociale suscitée par l'industrialisation, et a été institutionnalisé après le désastre total de 1945. Il tente de préserver le noyau rationnel de chacune des formules qui viennent d'être rappelées. A la réponse autoritaire, l'État-social emprunte l'idée que la réponse aux dysfonctionnements et aux crises passe par l'intervention d'un État fort,

4 Naomi Klein, « Comment l'élite mondiale va tenter d'exploiter la pandémie », ZIN TV, 15 mars 2020

5 Oliver Millman & Emily Holden, "Trump Administration allows companies to break pollution laws during coronavirus pandemic", The Guardian, 27 mars 2020.

légitime, disposant de pouvoirs étendus, jusqu'à et y compris au sein de la société civile. Mais il mitige cet emprunt par un refus radical de déroger aux principes de l'État de droit. Un État interventionniste n'est pas forcément anti-démocratique ; bien au contraire, sous certaines conditions, il peut être favorable aux libertés individuelles. D'un autre côté, il retient de la réponse libérale-populiste que le marché peut être une forme de coordination efficace. Mais il refuse l'idée d'une marchandisation généralisée de la vie, qui conduit à la dictature des entreprises privées et à l'explosion des inégalités. Il se refuse aussi à mener des politiques de boucs émissaires, d'exclusion et de manipulation permanente du débat public.

On est en droit d'attendre des gouvernements européens qu'ils réactivent sans hésiter cette troisième réponse. Malheureusement, ils ne témoignent guère d'une telle lucidité. Ils restent liés intellectuellement au modèle néolibéral. Ils imposent des réductions toujours plus drastiques de ce qu'ils ont appris à nommer « charges » sociales (en oubliant qu'il s'agit d'investissements prometteurs dans l'éducation ou la santé). Ils pratiquent une austérité budgétaire aveugle aux besoins réels des sociétés, réduisent volontairement l'assiette fiscale de l'État et, comble du comble, votent avec enthousiasme des accords internationaux (comme le CETA) qui limitent leurs propres capacités d'investissement et de régulation.

Les principes de l'État-social

La crise du coronavirus sera politiquement utile si elle nous reconduit aux fondements de ce modèle alternatif de gestion du capitalisme.

L'État-social n'est pas un État libéral auquel on ajouterait une petite dose de générosité. Le libéralisme ne voit dans la société qu'un ensemble d'individus qui s'unissent par contrats. Cette vision de la société a eu un pouvoir libérateur incontestable à l'égard du monde holiste et hiérarchique de l'ancien régime, qui assignait à chaque individu une place et un statut. Mais elle ne suffit pas à orienter et gouverner les sociétés industrielles. Elle peut être dépassée par la correction qu'y ont apporté les sciences sociales du XIX^e et XX^e siècles.

Cette correction se résume en une idée assez simple : des interdépendances lient les uns aux autres les individus, multiples, et surtout, individuellement incontrôlables. Organisées en systèmes, ces interdépendances constituent un niveau de réalité autonome qui ne peut pas être régulé par nos volontés individuelles, et pas même par des contrats interindividuels.

S'il est bien un domaine dans lequel se vérifie l'importance cette approche systémique du social, c'est la santé publique. Une épidémie comme celle que nous vivons montre que la santé n'est pas un bien totalement privatisable. Elle comporte, certes, une part individuelle, singulière à chaque personne : les risques que court une personne ne sont pas ceux d'une autre. Mais elle comporte aussi une part sociale, qu'elle soit locale ou générale. Ma santé dépend de l'hygiène de mon entourage immédiat. Elle dépend de n'importe quel autre avec qui il m'arrive, même épisodiquement, d'être en contact physique. L'hygiène de *tous* est la condition de *ma* santé personnelle. Un virus court et prospère sur les matériaux intermédiaires comme dans des interactions fugaces. La santé de chacun dépend donc aussi d'infrastructures matérielles qui nous relient les uns aux autres, de la qualité de l'eau, de l'air, des aliments, qui circulent *entre* nous. Il y a donc une *réalité* des interdépendances qui échappe au simple agrégat des comportements individuels. C'est ce que les sociologues appellent le « système », dont les structures et les fonctions sont irréductibles aux comportements individuels (ce qui ne signifie pas l'insignifiance de ces derniers).

Les interdépendances, que nous rappelle le coronavirus, valent aussi, *mutatis mutandis*, pour les accidents du travail, les risques de chômage, les systèmes financiers, les migrations globales ou le changement climatique. Cette dimension de la réalité sociale n'est pas apparue spontanément à la philosophie politique. Elle n'est devenue saillante qu'avec l'industrialisation, qui génère en permanence de nouveaux systèmes interconnectés, matériels et sociaux⁶. Les systèmes sont émergents ou déclinants, changeants,

6 L'État social se trouve au confluent de sources très diverses. Sur le plan des théories sociales, il constitue une synthèse entre l'approche conflictuelle du social, issue du marxisme, et une approche consensuelle, née du fonctionnalisme durkheimien. D'un côté en effet, l'État social est issu de la lutte des classes, et instaure un compromis qui n'abolit pas le conflit ; de l'autre, il est l'expression de la solidarité organique de la société, et plonge ses racines dans le « solidarisme » de Léon Bourgeois. Aucune analyse ne peut faire l'économie d'un de ces deux versants inséparables de l'État social. A ces sources doctrinales s'ajoutent la découverte des techniques actuarielles, liées à la statistique, et bien entendu les doctrines du droit social (Duguit, Hauriou, Sinzheimer, Gurvitch, Kahn-Freund). Cf. Colette Bec, La sécurité sociale.

évolutifs, imprévisibles. Ils ne peuvent être identifiés et compris que par les sciences, naturelles ou sociales, pas par la philosophie politique qui ne raisonne que sur des concepts normatifs, indispensables mais insuffisants pour gérer une société.

La souveraineté sanitaire

Depuis les Lumières, un programme oriente les démocraties modernes : construire une société rationnelle, ou à tout le moins raisonnable, permettant d'agrandir la liberté de chacun et l'égalité de tous. La réorientation de la théorie de la société dont nous venons de parler ne rompt pas avec ce programme mais donne un rôle essentiel à l'État. Expression et instrument de la volonté collective, un État a la charge de réguler, autant que faire se peut, les systèmes. Mais pour être efficace, cet État doit présenter trois caractéristiques : il doit être souverain, démocratique et interventionniste.

D'abord, être un État souverain. L'épidémie actuelle montre l'importance cruciale d'un contrôle *spatial* des interactions, indispensable pour arrêter l'épidémie et distribuer les secours. L'État moderne est un appareil de protection systémique d'un territoire déterminé. Cette souveraineté n'est jamais totalement acquise. Il s'agit d'un idéal régulateur, toujours mis au défi de nouvelles interdépendances inaperçues.

Au vu de l'expérience de la crise actuelle, on devra construire le concept nouveau de *souveraineté sanitaire*. Il serait le pendant exact, dans l'ordre de la santé, de la « souveraineté alimentaire » réclamée à juste titre par les alter-mouvements de paysans⁷. Il est en effet absurde, pour des Européens, d'importer des masques de protection de Chine, ou de dépendre massivement de médicaments produits aux États-Unis. L'État doit donc tendre à une localisation des instruments de santé publique de base. Dérégulé, le marché mondial dissémine les capacités de production selon la loi automatique de la spécialisation liée aux avantages comparatifs.

Une institution de la démocratie, Paris : Gallimard (Nrf), 2014 ; François Ewald, L'État providence, Paris : Grasset, 1986.

7 Annette Desmarais, Priscilla Claeys & Amy Trauger, Public Policies for Food Sovereignty. Social Movements and the State, London & New York : Routledge, 2017

C'est pourquoi aucune collectivité ne peut, pour sa survie, s'en remettre au mécanisme du libre-échange généralisé.

Cependant, il est aussi évident qu'émergent de nouvelles interdépendances en matière de maladie et de santé. Elles résultent de la circulation des biens, des personnes, des outils. Ces systèmes se moquent des frontières politiques des États. Les causes des problèmes médicaux se situent à l'extérieur autant qu'à l'intérieur des pays. Des nouveaux médicaments s'inventent partout dans le monde, des produits doivent pouvoir être échangés. C'est pourquoi on ne peut pas confondre quête de souveraineté et autarcie sanitaire. La souveraineté sanitaire suppose donc aussi l'insertion de l'État dans un cadre transnational capable de produire et distribuer à l'échelle du monde les outils sanitaires nécessaires à la santé de tous. Elle n'a rien à voir avec le nationalisme borné ou le protectionnisme dogmatique. La coopération dans des institutions transnationales est aussi indispensable que la localisation des infrastructures de base.

La démocratie, condition de l'efficacité

Mais on ne va pas restaurer un « État Léviathan » (selon le titre malheureux d'une récente carte blanche dans la presse belge⁸) qui, pour garantir la sécurité, détruirait la liberté. La deuxième condition d'efficacité de l'État social, c'est l'existence d'un espace public ouvert, vigilant et délibératif.

L'épidémie en cours en fournit la preuve éclatante : pour l'efficacité collective, la pire menace est celle du recul de l'information⁹ et de l'absence de controverses. Amartya Sen l'avait démontré, dans le cas de la famine¹⁰.

8 Bruno Colmant, Eric De Beukelaer & Baudouin Decharneux, « Léviathan, sors de ton confinement », *La Libre*, 1 avril 2020. Assez curieusement, les auteurs se réfèrent à Hobbes, théoricien de l'absolutisme, alors que leur intention semble être la défense d'un tout autre type d'État, démocratique et social. Les références fondatrices de l'État social ont-elles à ce point disparu des mémoires (même de celles d'intellectuels chevronnés) qu'elles sont conduites à substituer le nom de Hobbes à ceux de Beveridge et de Keynes ? On comprend pourtant sans peine que l'État social démocratique ne repose plus sur un contrat social de type hobbenien.

9 On soupçonne aujourd'hui certains pays (dont la Chine) d'avoir caché des chiffres de morbidité au début de la pandémie. Si cela est vrai, il s'agit d'une politique aux conséquences désastreuses, puisqu'elle a retardé des réactions salutaires.

10 Amartya Sen, *Poverty and famine. An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford: Clarendon Press, 1982

D'une part, il est essentiel que les informations circulent tout à fait librement pour permettre une *délibération* continue sur les politiques à mettre en œuvre. L'incertitude et la complexité du monde ne peuvent être affrontées que par un débat ouvert. Museler la parole de certains membres de la société, ce serait construire un espace de choix public trop limité par rapport à l'ampleur et la multidimensionnalité des problèmes sanitaires. Et d'autre part, des discussions libres sont essentielles à l'application des mesures par les citoyens. Sans discussion sur leur finalité, des mesures gouvernementales contraignantes suscitent, de la part du citoyen, des attitudes de suspicion et de *free riding*. Les conséquences en sont l'inefficacité des mesures, et la perte de légitimité d'un État dont l'autoritarisme reste incompréhensible.

Un socialisme modéré

Cependant, la construction de la démocratie ne se réduit pas à celle de l'espace public libre. Elle vise aussi l'égalisation réelle des conditions, autant qu'il est possible. Le « droit à la vie » et le « droit à la santé » restent des coquilles vides sans infrastructures adéquates. Celles-ci peuvent être partiellement fournies par le marché, malheureusement au prix de l'égalité et d'effets pervers. On sait en effet combien le libre marché médical peut devenir « iatrogène », comme le soulignait Ivan Illich¹¹. On connaît les terribles inégalités qui accompagnent son déploiement. Des mesures rectificatrices peuvent être introduites par l'État, qui se voit alors attribuer une mission double de production et de distribution de la santé. Du côté de l'offre, il faut pouvoir orienter l'économie en direction de la production de biens et services de santé ; et du côté de la demande, les rendre accessibles à tous selon des règles de justice.

À la différence des pays à tendance hyper-libérale, l'État social offre des infrastructures permanentes de santé publique financées par l'impôt, selon le vœu de Beveridge. En outre, divers dispositifs d'assurance sociale et de contrôle réglementaires permettent de fournir des soins abordables, des médicaments à prix modéré, des structures hospitalières publiques. À l'occasion de la crise du coronavirus, on vérifie tragiquement l'importance

11 Ivan Illich, *Némésis médicale. L'expropriation de la santé*, Paris : Seuil, 1981

de ces dispositifs, le plus souvent quand ils défontent. La lutte contre les inégalités de santé est une condition de la légitimité d'un système de santé. Et même de son efficacité : les grandes inégalités entre les personnes et les groupes augmentent les risques du système sanitaire et du système politique.

Une construction collectiviste de certains dispositifs de santé publique n'exclut pas totalement du domaine de la santé le mécanisme du marché. Le marché présente des avantages : il est favorable à l'innovation, à la productivité, permet de lutter contre la rente. C'est pourquoi un mixte institutionnel État/marché doit être mis sur pied, comme ce fut le cas de tous les pays ouest-européens après la seconde guerre mondiale. On doit certes revoir et transformer en permanence la recette de ce compromis institutionnel pour l'ajuster aux contraintes nouvelles de l'économie (le numérique, les services etc.). Mais on ne peut se dispenser d'un équilibre entre propriété collective et propriété privée des moyens de production. C'est pourquoi une certaine dose de socialisme est recommandée dans le domaine de la santé, comme dans d'autres domaines.

Ré-enchanter l'État social

Souverain, démocratique, interventionniste et redistributeur : l'État qui peut, au XXI^e siècle, assurer la résilience démocratique de nos sociétés ne peut être que la relève de l'État social construit au siècle précédent. En pleine crise du coronavirus, des voix nombreuses aujourd'hui s'élèvent pour lui donner une vie nouvelle, après deux décennies de critiques et d'agressions.

Rien n'est simple pourtant. L'État social se trouve aujourd'hui en danger mortel, miné par des problèmes structurels. Le premier d'entre eux est celui de son financement. Il n'a été traité jusqu'à présent que par la dette et l'austérité, ce qui est une manière de mettre le malade aux soins palliatifs. Il devrait conduire à une redéfinition totale de son assiette fiscale (taxe Tobin sur les transactions financières, sur les « Gafas », sur le patrimoine). Le deuxième problème est de repenser le rapport entre État social et croissance économique. Celle-ci n'est pas une fin en soi, mais un moyen.

Elle ne peut plus être que sélective si la résilience (écologique, financière, sanitaire, sociale) de nos sociétés est bien la finalité partagée de tous. Le cordon ombilical entre État social et productivisme mérite d'être, enfin, définitivement coupé. Le troisième problème structurel de l'État social est son insertion dans des circuits transnationaux qui lui permettent d'affronter les interdépendances longues, qui dépassent (et de loin) son territoire. Et enfin son quatrième défi structurel est celui d'une débureaucratiation de ses interventions. Les relations hiérarchiques, standardisées, purement gestionnaires, minent sa légitimité aux yeux mêmes du public qu'il prétend servir.

La crise du coronavirus nous rappelle l'urgence de nous attaquer à ces problèmes-là plutôt qu'aux sans-papiers ou aux assistés sociaux. Elle force l'Europe à ré-enchanter l'État social. Sans un nouveau consensus autour de cette forme de système politique qui régule le capitalisme, les crises vont s'approfondir et les ruptures se feront de plus en plus violentes. Alors, sur le Vieux-continent aussi, la voie sera libre pour les deux autres modèles d'État qui, d'ores et déjà ravagent la planète.